
L'an deux mille vingt-deux, le mercredi six du mois d'avril à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du conseil communautaire de Pays de Blain Communauté, sous la présidence de M. Nicolas OUDAERT, 1er Vice-Président, en remplacement de Mme La Présidente empêchée, dûment convoqués le jeudi trente-et-un du mois de mars deux mille vingt-deux.

En présence de :

M. Philippe CAILLON délégué de Blain, M. Stéphane CODET délégué de Blain, Mme Yolande DUBOURG déléguée de Blain, Mme Maryse GUILLAUMEUX déléguée de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Jacques POUGET délégué de Bouvron, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, Mme Catherine VANSON déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Aurélien DOUCHIN délégué de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre.

Excusés ayant donné procuration : M. Jean-Michel BUF délégué de Blain (donne pouvoir à M. CAILLON), M. Jean-François RICARD délégué de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme ARBRUN), Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à M. OUDAERT).

Secrétaires de séance : M. Stéphane CODET et Mme Yolande DUBOURG

Début de séance : 19h39

I. FINANCES, MARCHES PUBLICS ET CONTRACTUALISATIONS

- **FINANCES – Budget Administration Générale et Budgets Annexes – Approbation du compte de gestion 2021 (délibération n°CC2022 04 01)**

La présente délibération a pour objet de déclarer le compte de gestion 2021, visé et certifié par l'Ordonnateur, sans observation, ni réserve.

Le Conseil Communautaire **approuve** le compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes au compte administratif pour le même exercice et **déclare** que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
UNANIMITE 26 voix POUR

▪ **FINANCES – Budget Administration Générale et Budgets Annexes – Approbation du compte administratif 2021 (délibération n°CC2022 04 02)**

La présente délibération a pour objet d'approuver le compte administratif 2021, pour le budget Administration Générale et les budgets annexes REOMI, SPANC, Transport Scolaire, Centre Aquatique, et des Parcs d'activités (Bel Air, Bluchets, Bourg Besnier, Noé Grée, Druge Chevaux).

Le Conseil Communautaire **élit M. le 1er Vice-président Nicolas OUDAERT** pour présider la séance au cours de laquelle le compte administratif de la Présidente est débattu conformément aux dispositions de l'article L2121-14 du CGCT, **donne acte** de présentation du Compte administratif pour l'exercice 2021, tel qu'il a été résumé pour le budget principal et les budgets annexes, **reconnait** la sincérité des restes à réaliser et **arrête** les résultats définitifs tels que présentés.

- Budget Administration Générale : UNANIMITE 26 voix POUR
- Budget annexe Transport Scolaire : UNANIMITE 26 voix POUR
- Budget annexe SPANC : UNANIMITE 26 VOIX POUR
- Budget annexe Déchet Ménagers et Assimilés : UNANIMITE 26 voix POUR
- Budget annexe Centre Aquatique : UNANIMITE 26 voix POUR
- Budget annexe PA BEL AIR : UNANIMITE 26 voix POUR
- Budget annexe PA BLUCHETS : UNANIMITE 26 voix POUR
- Budget annexe PA BOURG BESNIER : UNANIMITE 26 voix POUR
- Budget annexe PA DRUGE CHEVAUX : UNANIMITE 26 voix POUR

▪ **FINANCES – Budget Administration Générale – Affectation du résultat de fonctionnement 2021 (délibération n°CC2022 04 03)**

La présente délibération a pour objet d'affecter les résultats de la section de fonctionnement du budget Administration Générale.

Le Conseil Communautaire **décide** d'affecter, au budget primitif 2022, le résultat de 663 978,57€ comme suit :

- A l'article 1068 : 363 978,57€ (financement de la section d'investissement) ;
- A l'article 002 : 300 000€ (Excédent de fonctionnement reporté). **UNANIMITE 26 voix POUR**

▪ **FINANCES - Budget Annexe Transport Scolaire– Affectation du résultat de fonctionnement 2021 (délibération n°CC2022 04 04)**

La présente délibération a pour objet d'affecter les résultats de la section de fonctionnement du budget annexe Transport scolaire.

Le Conseil Communautaire **décide** d'affecter, au budget primitif 2022, le résultat de 26 446,69 € comme suit :

- A l'article 002 : 26 446,69 € (Excédent de fonctionnement reporté). **UNANIMITE 26 voix POUR**

- **FINANCES – Budget Annexe Centre Aquatique– Affectation du résultat de fonctionnement 2021 (délibération n°CC2022 04 05)**

La présente délibération a pour objet d'affecter les résultats de la section de fonctionnement du budget annexe Centre Aquatique.

Le Conseil Communautaire **décide** d'affecter, au budget primitif 2022, le résultat de 107 573,87 € comme suit :

- A l'article 002 : 107 573,87€ (Excédent de fonctionnement reporté). **UNANIMITE 26 voix POUR**

- **FINANCES – Budget Annexe Service Public Assainissement Non Collectif– Affectation du résultat de fonctionnement 2021 (délibération n°CC2022 04 06)**

La présente délibération a pour objet d'affecter les résultats de la section de fonctionnement du budget annexe Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC).

Le Conseil Communautaire **décide** d'affecter, au budget primitif 2022, le résultat de 697,34 € comme suit :

- A l'article 002 : 697,34€ (Excédent de fonctionnement reporté). **UNANIMITE 26 voix POUR**

- **FINANCES - bilan des cessions et des acquisitions 2021 de la Communauté de Communes de la Région de Blain (délibération n°CC2022 04 07)**

La présente délibération a pour objet d'approuver le tableau des cessions et des acquisitions opérées par la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire **approuve** le bilan des acquisitions et des cessions pour l'année 2021 et **intègre** ce tableau au compte administratif de l'exercice 2021. **UNANIMITE 26 voix POUR**

- **FINANCES/RESSOURCES HUMAINES – budget Administration Générale Et Budget Annexe Transport Scolaire– Approbation du tableau des effectifs au 31/12/2021 (délibération n°CC2022 04 08)**

La présente délibération a pour objet d'approuver le tableau des effectifs du budget Administration Générale et des BA Transport scolaire, Centre aquatique et REOMi pour l'exercice 2021.

Le Conseil Communautaire **adopte** les tableaux des effectifs tels que présentés en annexes et **intègre** ces tableaux au compte administratif de l'exercice 2021. **UNANIMITE 26 voix POUR**

- **FINANCES – Budget Administration Générale Et Budgets Annexes – Approbation du budget primitif 2022 (délibération n°CC2022 04 09)**

La présente délibération a pour objet d'approuver le compte primitif 2022, pour le budget administration générale et les budgets annexes REOMI, SPANC, Transports scolaires, Centre aquatique, et des Parcs d'activités (Bel Air, Bluchets, Bourg Besnier, Noé Grée, Druge Chevaux).

Le Conseil Communautaire **approuve** le budget primitif comme suit :

- Budget Administration Générale : 16 VOIX POUR, 4 VOIX CONTRE ET 6 ABSTENTION
- Budget annexe Transport Scolaire : 25 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION
- Budget annexe SPANC : UNANIMITE 26 VOIX POUR
- Budget annexe Déchet Ménagers et Assimilés : 25 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION
- Budget annexe Centre Aquatique : UNANIMITE 26 voix POUR
- Budget annexe PA BEL AIR : UNANIMITE 26 voix POUR
- Budget annexe PA BLUCHETS : UNANIMITE 26 voix POUR
- Budget annexe PA BOURG BESNIER : UNANIMITE 26 voix POUR
- Budget annexe PA DRUGE CHEVAUX : UNANIMITE 26 voix POUR

- **FINANCES – Budget Administration Générale– Fixation des taux d'imposition pour 2022 (délibération n°CC2022 04 10)**

La présente délibération a pour objet de fixer les taux de la taxe sur le foncier bâti et non bâti, et de la cotisation foncière des entreprises.

Le Conseil Communautaire **reconduit**, pour l'exercice 2022, les taux d'imposition comme suit :

- 27.74% pour le taux de cotisation foncière des entreprises,
- 2.89% pour le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- 2.00% pour le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties,

décide de ne pas utiliser la réserve de taux capitalisée, **décide** de mettre en réserve 100 % de la différence positive qui sera constatée en 2022 entre le taux maximum de droit commun de CFE et le taux voté par la collectivité et **autorise** Madame la Présidente ou son représentant à notifier cette décision aux services fiscaux par l'intermédiaire des services préfectoraux. **UNANIMITE 26 voix POUR**

- **FINANCES- Fixation du produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2022 (délibération n°CC2022 04 11)**

La présente délibération a pour objet d'approuver l'augmentation du produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2022.

Le Conseil Communautaire **fixe** le montant de produit attendu à 180 000 € pour les impositions dues au titre de la taxe GEMAPI pour l'année 2022. **UNANIMITE 26 voix POUR**

- **FINANCES – Budget Administration Générale– Actualisation des autorisations de programme et crédits de paiements (projet de délibération n°CC2022 04 12)**

La présente délibération a pour objet d'actualiser les autorisations de programme et les crédits de paiement ouverts sur l'exercice 2022 pour la construction d'un nouveau bâtiment réunissant la majorité des services communautaires ainsi que la construction d'une nouvelle déchèterie sur la commune de Blain.

Le Conseil Communautaire :

- **Approuve** l'actualisation de l'autorisation de programme et crédits de paiements concernant la construction du nouveau bâtiment communautaire et **fixe** le montant de l'AP/CP à 4 140 000,00 € et la répartition des crédits de paiement comme suit :

MONTANT DES AP			MONTANT DES CP		
AP	Actualisation	Situation après actualisation	CP 2021	CP 2022	Restes à financer (exercices 2023 et plus)
2 674 000,00€	1 376 000,00€	4 140 000,00€	32 754,50€	1. 0,00€	3 440 145,50€

- **Approuve** l'actualisation de l'autorisation de programme et crédits de paiements concernant la construction d'une nouvelle déchèterie sur la commune de Blain et fixe le montant de l'AP/CP à 1 450 000,00€ et la répartition des crédits de paiement comme suit :

MONTANT DES AP			MONTANT DES CP		
AP votée	Actualisation	Situation après actualisation	CP 2021	CP 2022	Restes à financer (exercices 2023 et plus)
1 450 000,00€		1 450 000,00€	0,00€	50 000,00€	1 400 000,00€

Autorise Mme La Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes. **25 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION**

- **FINANCES – Budget Administration Générale– Attribution des subventions aux associations et aux organismes privés – Année 2022 (délibération n°CC2022 04 13)**

La présente délibération a pour objet d'attribuer les subventions aux associations et organismes privés pour l'année 2022, suite à l'examen des dossiers de demande de subvention.

Le Conseil Communautaire **attribue** les subventions aux associations au titre de l'exercice 2022 pour les montants tels que présentés, **autorise** Madame La Présidente à signer toutes conventions afférentes à cette décision et **précise** que les crédits correspondants sont ouverts au budget primitif 2022 au budget Administration Générale à hauteur de 160 171€ sur la section de fonctionnement et de 9 000€ sur la section d'investissement ainsi qu'au budget annexe REOMi à hauteur de 15 000€ sur la section de fonctionnement. **24 VOIX POUR, 1 VOIX CONTRE ET 1 ABSTENTION**

- **FINANCES – RESSOURCES HUMAINES - Budget Administration Générale et Budget Annexe Transport Scolaire, Budget Annexe REOMI et Budget Annexe Centre Aquatique – Approbation du tableau des effectifs au 01.01.2022 – Budget Primitif 2022 (délibération n°CC2022 04 14)**

La présente délibération a pour objet d'approuver les tableaux des effectifs du budget Administration générale et des budgets annexes Transport Scolaire, REOMI et Centre Aquatique prévus pour l'année 2022.

Le Conseil Communautaire **adopte** les tableaux des effectifs proposés qui prendront effet au 1 janvier 2022 et **intègre** ces tableaux au budget primitif 2022. **UNANIMITE 26 voix POUR**

II. ANIMATIONS ET SOLIDARITES TERRITORIALES

- **JEUNESSE – Approbation de la convention pluriannuelle d’objectifs entre la communauté de communes et le centre socio-culturel tempo (délibération n°CC2022 04 15)**

La présente délibération a pour objet d’approuver et d’autoriser Madame la Présidente à signer la convention pluriannuelle d’objectifs entre la communauté de communes et le centre socio-culturel TEMPO pour une durée de 3 ans (2022-2024).

Le Conseil Communautaire **approuve** la convention pluriannuelle d’objectifs entre la Communauté de Communes et le centre socio-culturel pour la période 2022 -2024 comme ci-annexée et **autorise** Madame la Présidente à signer celle-ci et tout document y afférent. **UNANIMITE 26 voix POUR**

III. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- **MOBILITES – VALIDATION DU SCHEMA INTERCOMMUNAL DE DEPLACEMENTS CYCLABLES (délibération n°CC2022 04 16)**

La présente délibération a pour objet de valider le schéma intercommunal de déplacements cyclables.

Le Conseil Communautaire **valide** le schéma intercommunal de déplacements cyclables tel que présenté. **25 VOIX POUR / 1 ABSTENTION**

IV. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- **EMPLOI - avenant à la convention de partenariat avec la Mission Locale Nord Atlantique et renouvellement de la convention Fonds d’Aide aux Jeunes avec le Département de Loire-Atlantique (délibération n°CC2022 04 17)**

La présente délibération a pour objet d’attribuer une subvention de fonctionnement à la Mission Locale Nord Atlantique au titre de l’exercice 2022, d’approuver la Convention « Fonds d’Aide aux Jeunes » et d’attribuer le versement d’une participation à la Mission Locale Nord Atlantique au titre du Fonds d’Aide aux Jeunes pour l’année 2022.

Le Conseil Communautaire **attribue** une subvention de fonctionnement de 20 539,27 euros à la Mission Locale Nord Atlantique au titre de l’exercice 2022, **approuve** la Convention « Fonds d’Aide aux Jeunes » entre le Département et La Communauté de Communes de la Région de Blain pour l’année 2022, **attribue** le versement d’une participation de 391,46 euros à la Mission Locale Nord Atlantique au titre du Fonds d’Aide aux Jeunes pour l’année 2022 et **autorise** Madame La Présidente à finaliser et signer tout document afférent à cette décision, dont l’avenant 2022 à la Convention 2021 – 2023 avec la Mission Locale Nord Atlantique. **UNANIMITE – 25 VOIX POUR**

V. INFORMATION AU CONSEIL

- **Délégations à la Présidente**

Décision n°2022-02 – Convention d’occupation Précaire 2022 – M. Mickaël VEIS (parking covoiturage du parc d’activités des Bluchets à Blain)

- **Délégations au Bureau Communautaire**

Délibération n°2022-01 – Création d’un poste d’animateur territorial (Coordinateur Enfance-Jeunesse)

Délibération n°2022-02 – Modification du temps de travail d’un emploi à temps non complet

Fin de séance : 22H06

TABLEAU DES DELIBERATIONS :

N° DELIBERATION	OBJET	RAPPORTEUR	VOTE
CC 2022 04 01	FINANCES – Budget Administration Générale et Budgets Annexes – Approbation du compte de gestion 2021	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2022 04 02	FINANCES – Budget Administration Générale et Budgets Annexes – Approbation du compte administratif 2021	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2022 04 03	FINANCES – Budget Administration Générale – Affectation du résultat de fonctionnement 2021	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2022 04 04	FINANCES - Budget Annexe Transport Scolaire– Affectation du résultat de fonctionnement 2021	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2022 04 05	FINANCES – Budget Annexe Centre Aquatique– Affectation du résultat de fonctionnement 2021	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2022 04 06	FINANCES – Budget Annexe Service Public Assainissement Non Collectif– Affectation du résultat de fonctionnement 2021	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2022 04 07	FINANCES - bilan des cessions et des acquisitions 2021 de la Communauté de Communes de la Région de Blain	E. VAN BRACKEL	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2022 04 08	FINANCES/RESSOURCES HUMAINES – budget Administration Générale Et Budget Annexe Transport Scolaire– Approbation du tableau des effectifs au 31/12/2021	N. OUDAERT	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2022 04 09	FINANCES – Budget Administration Générale Et Budgets Annexes – Approbation du budget primitif 2022	E. VAN BRACKEL	Budget Administration Générale : 16 VOIX POUR, 4 VOIX CONTRE ET 6 ABSTENTIONS Budget annexe Transport Scolaire : 25 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION Budget annexe SPANC : UNANIMITE 26 VOIX POUR Budget annexe Déchet Ménagers et Assimilés : 25 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION Budget annexe Centre Aquatique : UNANIMITE 26 voix POUR Budget annexe PA BEL AIR : UNANIMITE 26 voix POUR

			Budget annexe PA BLUCHETS : UNANIMITE 26 voix POUR Budget annexe PA BOURG BESNIER : UNANIMITE 26 voix POUR Budget annexe PA DRUGE CHEVAUX : UNANIMITE 26 voix POUR
CC 2022 04 10	FINANCES – Budget Administration Générale– Fixation des taux d'imposition pour 2022	N. OUDAERT	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2022 04 11	FINANCES- Fixation du produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2022	J-M. BUF	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2022 04 12	FINANCES – Budget Administration Générale– Actualisation des autorisations de programme et crédits de paiements	E. VAN BRACKEL	25 VOIX POUR 1 ABSTENTION
CC 2022 04 13	FINANCES – Budget Administration Générale - Attribution des subventions aux associations et aux organismes privés – année 2022	N. OUDAERT	24 VOIX POUR 1 ABSTENTION 1 VOIX CONTRE
CC 2022 04 14	FINANCES/RESSOURCES HUMAINES – Budget Administration Générale, Budget Annexe Transport Scolaire Et Budget Annexe REOMI– Approbation du tableau des effectifs au 1/01/2022 – budget primitif 2022	N. OUDAERT	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2022 04 15	JEUNESSE – Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs entre la communauté de communes et le centre socio-culturel tempo	A. DOUCHIN	UNANIMITE 26 VOIX POUR
CC 2022 04 16	MOBILITES – VALIDATION DU SCHÉMA INTERCOMMUNAL DE DÉPLACEMENTS CYCLABLES	P. CAILLON	25 VOIX POUR 1 ABSTENTION
CC 2022 04 17	EMPLOI - avenant à la convention de partenariat avec la Mission Locale Nord Atlantique et renouvellement de la convention Fonds d'Aide aux Jeunes avec le Département de Loire-Atlantique	N. OUDAERT	UNANIMITE 25 VOIX POUR

Fait le 6 avril 2022 à Blain

Nicolas OUDAERT,
Premier Vice-Président,
Pour la Présidente Empêchée

